



Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies
et auprès des institutions spécialisées à Genève

**WG UPR 18 –
Yémen
Intervention de la Belgique**
Date: 29 janvier 2014

Monsieur le Président,

La Belgique salue les efforts déployés par le Yémen pour donner suite aux résultats du premier examen, notamment sur le plan du renforcement de la coopération avec les mécanismes des Nations Unies et l'avancement du rôle des femmes dans la société. Mon pays encourage la poursuite de telles mesures afin d'avancer vers une meilleure protection des droits humains.

Malgré ces développements positifs, plusieurs sujets de préoccupation subsistent, notamment en ce qui concerne la situation des femmes et des filles.

Dans ce contexte, la Belgique recommande aux autorités yéménites de:

R1 : mettre fin à toute forme de discriminations à l'égard des femmes, à la fois dans la pratique et dans la législation, notamment celles qui subsistent dans le Code du Statut Personnel.

R2 : lever les réserves à l'article 29(1) à la Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'égard des Femmes (CEDAW).

R3 : mieux protéger les femmes et les filles contre toutes les formes de violence, en ce compris la violence domestique.

R4 : prendre toutes les mesures qui s'imposent pour abolir effectivement les mariages précoces, notamment en termes de prévention, de sensibilisation, de contrôles et de sanctions.

Un deuxième sujet de préoccupation de mon pays concerne l'application et l'exécution de la peine capitale. La Belgique plaide pour l'abolition de la peine de mort. Tant que la peine de mort sera maintenue au Yémen, la Belgique voudrait formuler des recommandations plus modestes, à savoir :

R5 : réduire le nombre de délits passibles de la peine de mort en conformité avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, auquel le Yémen est partie.

R6 : appliquer la peine de mort en conformité avec la Convention des Droits de l'Enfant (Article 37), à laquelle le Yémen est partie.

Je vous remercie Monsieur le Président.